

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 29 mars 2021

Etaient présents : MM. Agras, Bourdieu, Carpentier, Cominotti, Espiet, Grux, Knepper et Nef, et Mmes Lapeyrère, Mascarenc, Maurens et Pérès

Excusés : Mmes Kauffmann et Petit et M. De Prada

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 15/02/2021

Le maire demande aux membres du conseil municipal si des observations sont à formuler concernant le compte-rendu de la réunion du 15 février 2021 : sans objet ; approbation unanime.

2 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 POUR LES 3 BUDGETS

Monsieur le Maire présente les différents comptes administratifs, à savoir :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	822 628.15	2 527 665.47	565 483.56	260 196.29
Base de loisirs	7 619.18	5 500.00	1 490.31	0.00
Lotissement les chênes	150 846.94	21 230.50	50 000.00	235 060.04

M. le Maire ayant quitté la salle, les comptes administratifs, sous la présidence de M. AGRAS, sont approuvés à l'unanimité.

3- CANTINE SCOLAIRE : CHOIX DU MATERIEL

Afin de confectionner les repas sur place au sein de la cantine scolaire il est nécessaire d'effectuer des travaux d'aménagement des locaux ainsi que de nouvelles acquisitions de matériel. Deux devis ont été proposés : BOURDIOL : 29 648.16 € TTC et CIMA : 34 942.07 € TTC. BOURDIOL de Condom a été retenu Accord unanime.

4 - CANTINE SCOLAIRE : CREATION D'UN POSTE DE CUISINIER

Dans le prolongement de l'aménagement des locaux de la cantine, il est nécessaire de créer un emploi de cuisinier à temps non complet (30h hebdomadaires) dans la filière technique (adjoint technique). Accord unanime.

5 – TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLUi

La réunion de présentation des enjeux par Grand Auch Cœur de Gascogne, pour les communes de Castéra-Verduzan, Jégun, Bonas et Ayguetinte, aura lieu le 16 avril prochain. La commune se positionnera après cette date et avant le 30 juin 2021.

6 – FUTUR LOTISSEMENT

La parcelle WD 70 sur laquelle sera créé le futur lotissement est en partie en zone inondable et des études préalables sont nécessaires. Devis ARTELIA pour 4 440 € TTC et XMGE pour 1 320 € TTC. Accord unanime.

Après une discussion animée sur le nom du lotissement et de la voie de desserte, le choix se porte sur : « lotissement des mûriers » et « rue des mûriers ».

7 – ACQUISITION DISTRIBUTEUR DE SACS (EXCREMENTS CANINS)

Suite à une demande de l'assemblée citoyenne, deux distributeurs de sacs pour le ramassage des excréments canins seront installés sur la commune, pour un coût de 320 € HT. Les lieux d'installation proposés : place du Foirail et base de loisirs ?

8 – QUESTIONS DIVERSES

- chemin rural 45 : actualisation de la délibération suite aux élections municipales de 2020 ;
- programme voirie 2021 : le conseil municipal autorise le maire à lancer la consultation des entreprises ;
- lotissement des mûriers : le conseil municipal autorise le maire à lancer la consultation des entreprises pour la recherche d'un maître d'œuvre ;
- DSP casino : avenant 1 pour adapter les futurs horaires d'ouverture du casino : à 8h au lieu de 10h (régulation des flux) ;
- Prochaine réunion du conseil municipal : 12 avril 2021
- Divagation des chats errants : Véronique Mascarenc présente le service proposé par GACG. Deux options, soit 10 centimes par habitant (capture et retour du chat par les services techniques de la mairie et stérilisation par la SPA), soit 26 centimes par habitant (prise en charge totale par la SPA). L'option n° 2 est retenue à l'essai pendant 1 an.

Ainsi délibéré le 29 mars 2021